



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rései
au
Monit
belg



20033157

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 FEV. 2020

Greffe
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0433 047 590**

Nom

(en entier) : **CARTONNERIES DE TUHLIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Hameau de Débiham, 30 -7350 Thulin**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs et d'administrateurs délégués.

Extrait du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale annuelle du 20 septembre 2019.

Les mandats des administrateurs, Madame Marie-Louise Vandenberghe demeurant Hameau de Débiham, 20 à 7350 Thulin, Monsieur Filip Lammerant demeurant Drève Louisa Chaudoir, 16 à 1160 Bruxelles et Mademoiselle Marleen Lammerant demeurant Hameau de Débiham, 20 à 7350 Thulin étant venus à expiration, il est décidé de les renouveler pour une durée de six ans. Leur mandat qui seront rémunérés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2025.

Les mandats d'administrateurs délégués de Madame Marie-Louise Vandenberghe, de Monsieur Filip Lammerant et de Mademoiselle Marleen Lammerant étant également venus à expiration, il est décidé de les renouveler pour une durée de six ans. Ces mandats seront rémunérés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Marleen LAMMERANT
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).